

Reconquérir nos droits syndicaux : campagne nationale du SNUipp.FSU

1/2 journée d'information syndicale sur le temps de classe

mercredi 15 juin 2011 de 14h à 17h

au siège du SNUipp.FSU65 à Tarbes

comment participer ?

Tous les collègues, syndiqués ou non, stagiaires ou titulaires, peuvent y participer.

1- adresser la lettre ci-dessous à votre IEN par fax ou courrier - il n'y a pas de délai à respecter, mais il serait mieux qu'il arrive au plus tard le lundi 13 juin

2- ci-contre un petit rappel du droit en matière de Réunion d'Information Syndicale

Un droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique prévoient une heure mensuelle d'information sur le temps de travail (décret n° 82-447 du 28/05/1982).

Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous.

Ce droit peut prendre la forme, dans les écoles, de deux 1/2 journées par an.

Le mercredi 15 juin 2011 aura lieu une de ces 1/2 journées, de 14H à 17H, organisée par le SNUipp.FSU65.

Nom

Prénom

Ecole ou établissement.....

à M. l'Inspecteur d'Académie des Hautes-Pyrénées,

S/C de Mme ou M. l'IEEN de

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

En application du décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp.FSU65 qui aura lieu à Tarbes, **au siège du syndicat**, le mercredi 15 juin 2011 de 14 H à 17 H,

Date et signature